RHÔNE
575
1881

Première Année. — N° 121 CINQ CENTIMES Lundi 26 Décembre 1881

LE RÉVEIL LYONNAIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Lyon, Rhône, Loire, Ain, Isère, Saône-et-Loire.	5	10	18
Hors de ces Départements.....	8	16	30
Etranger (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

Lyon — 8, Rue des Marronniers, 8 — Lyon

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez MM. Victor FOURNIER, 14, rue Confort

A Paris, chez MM. AUDBOURG et Cie, 10, place de la Bourse

Bureaux de Vente : 14, Rue Quatre-Chapeaux

NOTRE MACHINE ROTATIVE

En présence du succès considérable de notre journal et ne voulant reculer devant aucun sacrifice pour continuer à mériter la confiance de la démocratie, nous venons de commander à la maison Marinoni une

MACHINE ROTATIVE

pouvant tirer 40,000 numéros à l'heure.

Le *Réveil Lyonnais*, dont on a pu apprécier la sûreté des informations, sera donc d'ici peu en mesure de satisfaire, dès la première heure, aux demandes toujours croissantes de ses vendeurs et correspondants.

TRÈS PROCHAINEMENT

nous commencerons un nouveau feuilleton

LES

DEUX MÈRES

PAR

Émile RICHEBOURG

PREMIÈRE PARTIE

CONDAMNÉ A MORT

DEUXIÈME PARTIE

LA FIGURE DE CIRE

TROISIÈME PARTIE

L'AGENT DE POLICE

QUATRIÈME PARTIE

La Marquise

UNE CALAMITÉ

Nous sommes atteints d'un mal étrange : nous avons la maladie de la Bourse, fièvre terrible, elle s'étend du haut en bas de l'échelle sociale.

On reste frappé de stupeur devant un tel entraînement. La corbeille regorge de boursiers, il y a des femmes, il y a des enfants. On gagne des milliers, des millions, des milliards. On n'entend parler que de fortunes colossales faites en une heure. Des gens qui n'avaient rien sont maintenant millionnaires. Des poches, des paletots rapés sortent des liasses de billets de banque. On se fait boursicotier comme on se ferait chiffonnier ; on joue à la hausse et à la baisse, on a pour code, la cote.

C'est un grand malheur ; cet entraînement, ce tourbillon, ce vertige est une calamité publique ; ces fortunes hâtives sont fausses ; elles ne donnent qu'un mirage trompeur. En attendant, elles éloignent l'ouvrier de son établi, le négociant de son commerce. On ne travaille plus, on ne se donne plus la peine de gagner péniblement cent sous par jour en travaillant, quand on peut gagner avec rien mille francs en une heure en tripotant. Plus d'émulation. Les grands sentiments s'effacent pour faire place à des calculs mesquins, étroits et ne reposant sur aucune base sérieuse.

L'histoire nous offre un exemple : celui de cet intrigant de Law. On se portait à son domicile de la rue Quincampoix, on s'écrasait pour le voir, il était l'idole du jour. Il mit la France à deux doigts de la banqueroute. Nous ne voulons pas savoir si ces sociétés financières sont capables de réaliser les fonds qu'elles prétendent avoir en caisse ; cependant il y a du chantage ; il y a plus ; on est de mauvaise foi. Il y a des banques qui ne sont tenues que par des banquistes. Nos vieilles sociétés de crédit en souffrent ; l'Etat même est laissé dans ses intérêts. Les seules valeurs demandées sont des valeurs particulières. Et toujours les cours montent. C'est l'ascension vertigineuse d'un ballon dont on aurait imprudemment jeté le lest.

Dans les centres manufacturiers, dans les faubourgs ouvriers, des banques s'établissent ; jamais on n'avait tant vu de comptoirs financiers. L'ouvrier y porte son épargne, le commerçant ses bénéfices. On joue, on gagne, où l'on croit gagner et la fièvre s'empare des malheureux : ils ne s'arrêtent plus, ils courront ainsi jusqu'à la débâcle et la débâcle n'est pas loin.

On voit les heureux, où sont les perdants ? On dit qu'il n'y en a pas. C'est insensé, mais c'est ainsi. On se figurait jusqu'alors que l'argent ne se procréait pas, on se trompait. La Bourse n'est plus une bascule, c'est une mine.

Les démocrates sincères, les hommes soucieux de l'avenir sont attristés. On perd le culte des belles choses dans le culte de l'or. Les consciences se relâchent, et les caractères s'abaissent ; on ne vit plus, on agiote. Tout est dans le bulletin de la finance, qu'importe la politique, qu'importent les chambres ? il s'agit bien du Sénat ! La grande question ne se règle pas au bord de l'urne, mais autour de la corbeille. On dit que les partis tombés, voient ces évènements d'un air joyeux ; ou dit même qu'ils les précipitent. Il y aurait une sorte de conspiration ourdie par ceux qui n'espérant plus gouverner la France espérent encore pouvoir la perdre.

Ils entraînent toutes les classes à leurs remorques, ils donnent le vertige aux esprits faibles. C'est la danse de Saint Guy du million. Les maisons d'aliénés regorgent de pensionnaires : la moitié de la France a la fièvre du tripotage.

Est-il impossible à l'Etat de prévenir ces agissements ? Ne peut-on mettre un terme à ce désordre, à ce gâchis épouvantable : Il y a des lois sévères contre les banqueroutes des particuliers ; Il n'y en a donc pas contre celles des agioteurs ? Il est vrai que l'agiotage n'est pas seulement en bas ; on a parlé d'agiotage lors du procès Roustan. On a dit que la Tunisie était une question financière. Il n'y a donc plus de loyauté, plus d'honneur, plus de dignité ?

Que les honnêtes gens se groupent, qu'ils se liguent, qu'ils combattent par le sang, les courtiers marrons, les banquiers véreux, les drôles qui, sous le prétexte d'exploiter des mines, exploitent des naïfs. Qu'on dévoile sans faiblesse les tripotages, les infamies, et qu'on fasse comprendre au peuple, au peuple qui travaille, au peuple qui produit, que rien n'est plus malsain que la fièvre du jeu.

Il y va du salut de la patrie, encore un an de l'étrange maladie qui nous tient, et les usines ne marcheront plus et les charrues resteront au hangar. Ce sera la colossale faillite de la fin.

Heureusement qu'il suffit d'un peu d'énergie ; nous sommes un peuple épris des choses nouvelles : aujourd'hui la Bourse, demain autre chose. Mais il faut cependant s'y arrêter : il y a des maladies courtes qui emportent vite. La République d'aujourd'hui devrait mettre en garde tous les citoyens contre ces fortunes sitôt faites, elle devrait écrire sur tous les murs, cette sentence de son aînée : « Mort aux voleurs ! »

Georges Letellier.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

INTERIEUR

Paris, 25 décembre.

LE CRÉDIT AGRICOLE

Il serait question, au ministère de l'agriculture, de la création du Crédit agricole, appelé à rendre les plus grands services aux cultivateurs.

LA SUCCESSION DE M. DEVÈS A BÉZIERS

C'est M. Xavier de Ricard, radical de Montpellier, qui a le plus de chance de recueillir la succession de M. Devès à Béziers.

RÉTABLISSEMENT DES CUIRASSES ET DES TAMBOURS

On annonce qu'un des premiers actes du seize-mayeux Miribel consistera à rétablir les cuirasses et les tambours supprimés par le général Farre.

Outre qu'il est absolument prouvé que le son de la caisse ne s'étend pas à 500 mètres, en temps de pluie, le seul rétablissement des tambours dans l'infanterie va immobiliser 10,000 fusils.

L'AMIRAL JAURÈS

L'amiral Jaurès sera prié de garder son poste à Madrid jusqu'à la solution du différend diplomatique franco-espagnol.

LE GÉNÉRAL SAUSSIER

Le général Saussier, aussitôt arrivé à Paris verra le président du conseil et le ministre de la guerre.

M. ROUSTAN ET M. GRÉVY

M. Grévy a personnellement insisté auprès de M. Ronstan pour le retour de celui-ci à Tunis.

LE CONFLIT AUSTRO-ROUMAIN

Le conflit survenu entre l'Autriche et la Roumanie devient de plus en plus acerbe. Les communications avec l'Orient par voie télégraphique se faisaient jusqu'à présent par la Roumanie. Dorénavant on se servira des télégraphes serbes.

M. DE FREYCINET

On annonce que M. de Freycinet sera candidat dans l'Ariège, dans le Tarn et-Garonne et dans l'Inde française.

PROTESTATION A L'EMPIRE OTTOMAN

Les ambassadeurs et les ministres étrangers à Constantinople ont remis tous une note identique au ministre des affaires étrangères turques, protestant contre la réglementation nouvelle du cérémonial à l'égard des consuls étrangers et des chefs de mission en voyage dans l'Empire Ottoman.

Ils demandent le *statu quo* et le retrait de la prescription de la circulaire récente.

M. ORDEGA

M. Ordega (Ladislas), consul général de France à Anvers, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, près l'empereur du Maroc, en remplacement de M. Vernouillet, mis en disponibilité.

LA CIRCULAIRE GASTAGNARY

M. Castagnary a adressé aux préfets une circulaire confidentielle.

M. Castagnary veut connaître la valeur intellectuelle et morale, les agissements passés et l'attitude de chaque prélat.

UNE GRANDE RÉFORME

Paris, 25 décembre.

On ne dira plus que le Parlement ne fait rien. On ne parlera plus de son impuissance. On n'ira plus répétant qu'il est hostile à toute réforme démocratique, indifférent à la question sociale, incapable de s'intéresser au sort des travailleurs.

Les travailleurs ! La Chambre et le Sénat vont montrer qu'ils s'y intéressent, car ces deux pouvoirs, chose étrange ! sont d'accord sur les bases de la grande réforme qu'il s'agit d'exécuter à la rentrée. La Chambre et le Sénat vont prouver qu'ils savent récompenser le travail utile, le labeur assidu et persistant.

Et pour cela faire, le Palais-Bourbon et le Luxembourg se préparent à acclamer une réforme destinée à améliorer le sort des plus travailleurs d'entre les travailleurs.

Naturellement, c'est des députés et des sénateurs qu'il est question. Les députés et les sénateurs trouvent que les sénateurs et les députés ne sont pas assez payés, et ils proposent d'élever leur traitement de 9,000 à 12,000 francs, soit 3,000 francs d'augmentation.

En même temps, on augmenterait d'une somme égale le traitement des conseillers d'Etat.

Cette réforme considérable grèverait le budget des charges nouvelles suivantes :

Sénateurs : 900,000 francs.
Députés : 1,671,000 francs ;
Conseillers d'Etat : 75,000 francs ;
Maîtres des requêtes et auditeurs : 75,000 francs ;
Soit un total de 2,650,000 francs.

Si à cette somme rondelette nous ajoutons les dépenses nécessitées par la création des deux nouveaux ministères, soit 892,000 fr., nous arrivons au chiffre de trois millions et demi qui nous vaudra l'avènement de l'opportunisme au pouvoir.

Evidemment, c'est là un chiffre, mais si l'on considère l'importance du résultat obtenu, vraiment on aurait tort de se plaindre.

Et puis faut-il compter pour rien la gloire acquise par cette Chambre qui, plus tard, la législature terminée, pourra dire à qui lui reprochera de n'avoir rien fait :

— Rien fait ! Nous avons augmenté nos appointements.

L'ACQUÉREUR DU DOSSIER BOKHOS

Paris, 25 décembre.

L'acquéreur du dossier Bokhos, M. Veil-Picard, qui fait beaucop trop parler de lui depuis quelques jours, est le troisième fils d'un richissime banquier de Besançon, mort il y a trois ou quatre années.

Son père a laissé dans sa ville natale le souvenir d'un bienfaiteur dans le genre Wallace.

Il y a fondé des hôpitaux, des écoles, et subventionné pour des sommes considérables des établissements de bienfaisance de toutes sortes.

En dernier lieu, il avait donné cinq cent mille francs pour l'achèvement d'un quai qui porte actuellement son nom. Aussi la ville de Besançon reconnaissante va-t-elle lui élever un monument.

En mourant, le père Veil-Picard a laissé une fortune évaluée à 12 millons qui s'est partagée entre quatre ou cinq enfants, dont une fille mariée aujourd'hui à l'ancien directeur du *Journal officiel*, M. Aron.

C'est depuis ce mariage que la dupe de Bokhos a été poussée par son beau-frère, futur candidat à la députation, dans la voie de la politique. Sur les conseils de M. Aron, M. Veil-Picard, pour se faire un ami de Gambetta, a augmenté sa livrée de journaux domestiques en fondant *Paris*. Et toujours dans le même but, il achetait l'autre jour le dossier Bockhos. Il faut avouer que ce second essai, avec tous les démentis désagréables que M. Veil-Picard s'est attiré, n'est pas fait pour lui être utile.

Nous ajouterons un dernier détail pour compléter la physionomie de cet apprenti politique de l'école opportuniste. Dernièrement, à Besançon, une société de jeunes gens ayant jugé bon d'expulser « de son sein », tous les juifs, M. Veil-Picard qui, est israélite, a eu le talent de s'en faire nommer président.

C'est peut-être lui qui fait les fonds du journal l'*Anti-Juif*, ce qui serait un comble, comme dit le procureur général Dauphin.

LES OUVRIERS EN RUSSIE

Paris, 25 décembre.

Les questions relatives à la condition des ouvriers sont également à l'ordre du jour en Russie.

Un journal de Saint-Pétersbourg, le *Poriadoh*, donne à ce sujet les renseignements suivants :

La commission chargée d'élaborer, en Russie, un projet de règlement de caisses d'assurances pour les ouvriers et de caisses des pensions pour les travailleurs de tout genre, vient de tenir sa première séance, sous la présidence de M. Sémenow,

La commission se serait arrêtée aux principes suivants :

1° Le droit à l'indemnité doit être établi séparément pour chaque accident dont l'ouvrier est victime ;

2° Il faut élaborer simultanément avec l'institution des caisses d'assurances, des règlements très-sévères pour la préservation des ouvriers ;

3° La prime d'assurance prélevée sur les propriétaires des établissements industriels doit être proportionnée au nombre des ouvriers et des jours de travail dans chaque établissement.

Pour ce qui est des caisses des pensions, il a été décidé que les versements des travailleurs seraient insuffisants pour constituer le fonds de ces caisses, et qu'il est nécessaire de trouver d'autres ressources.

Il a été proposé de s'adresser aux Compagnies de chemins de fer, aux grands industriels, etc.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

81

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu

(Suite)

Quand le Charançon avait faim, c'était bon signe. On était certain qu'il ne jetait pas le manche après la cognée.

— En route ! dit Pas-de-Chance.

— Mais où irons-nous ? fit le bossu.

— Devant nous, à l'aventure, jusqu'à ce que nous rencontrions une maison, une ferme ou un village.

Et ils se mirent bravement en route et suivirent cette vallée que venait de traverser l'homme au chien noir.

Il n'y avait de trace d'habitation nulle part.

Néanmoins, guidé par ce vaillant estomac que nous lui connaissons, le Charançon marchait le premier d'un pas alerte. Et, tout en marchant, les trois amis devisaient de leur mésaventure, non sans quelque philosophie.

Pas-de-Chance disait :

— Vous prétendez que c'est le valet de chambre qui nous a trahis et volés.

— J'en suis certain, répliqua Castillon.

— Qui sait ?

— Qui veux-tu donc que ce soit ?

— Paul Salbris.

Le Charançon les mit d'accord.

— Vous avez raison tous deux, dit il.

— Comment !

— Paul Salbris est un misérable ; il se sera très-bien entendu avec Michel.

— Soit, dit Castillon, nous nous passerons de lui.

Au bout d'un quart d'heure de marche, la vallée fit un coude.

— Vivat ! cria le Charançon, qui marchait toujours en tête. Voyez !

Et il étendit la main devant lui.

La vallée s'élargissait brusquement. Les bois disparaissaient pour faire place aux vignes ; après les vignes, on voyait des prairies ; au milieu des prairies, un village.

— J'ai faim ! répéta le Charançon.

Et il allongea le pas.

Pas-de-Chance lui dit avec un sourire mélancolique :

— Ce n'est pas tout d'avoir faim, il faut trouver à manger.

— Voilà un village.

— Oui, mais nous n'avons pas d'argent.

— On nous fera crédit. Nous en avons vu bien d'autres ! hein ?

— C'est vrai.

— Nous avons presque fait le tour du monde. Est-ce que nous avions toujours de l'argent ?

— Non... j'en conviens...

Là où on finissait la vallée, on rencontrait une large route départementale, bien entretenue, bien ferrée.

Cette route devait traverser le village qu'on apercevait dans la plaine.

Le Charançon s'y engagea en disant :

— Il ne faut jamais désespérer de la Providence ; lorsqu'on est las de marcher dans les gués, les ronces et les pierres, elle vous envoie un bon chemin bien ferré.

Comme il payait ce tribut de reconnaissance au hasard, le Charançon entendit un bruit derrière lui.

C'était le trot sonore de deux chevaux.

Deux gendarmes chevauchaient botte à botte derrière nos jeunes aventuriers.

Deux gendarmes qui rappelaient ceux de Gustave Nadaud, car l'un d'eux portait la sardine blanche sur son bras.

— Bon ! dit le Charançon, voici des amis. Nous allons leur conter notre histoire. Ils nous donneront peut-être un coup de main.

En quelques minutes le brigadier et gendarme les eurent rejoint.

Le Charançon s'était rangé sur le bas de la route et il les salua courtoisement.

Le brigadier dit à son camarade à mi-voix :

— Ça pourrait bien être les oiseaux que nous cherchons.

— Hé ! jeunes gens ? reprit-il tout haut.

— Mon brigadier ? fit le Charançon d'un ton amical.

— Où allez-vous ? dit le brigadier.

— A ce village.

— Comment le nommez-vous ?

— Nous n'en savons rien.

— D'où venez-vous ?

— De Coulanges.

— Est-ce qu'il n'y a pas un de vous, demanda encore le brigadier, qui s'appelle Pas-de-Chance ?

— Vous nous connaissez ! fit le Charançon d'un ton aimable.

— Pardieu ! dit le brigadier. Et j'ai même l'ordre de vous arrêter. Vous avez commis un vol, la nuit dernière, à l'auberge.

En même temps il descendit de cheval et, tandis que d'une main il appréhendait Pas-de-Chance au collet, de l'autre il tira de sa poche une belle paire de menottes toutes neuves.

CHAPITRE XXII

Ce fut un nouveau coup de foudre pour les trois amis. Décidément, l'influence de l'homme au chien noir n'était pas une plaisanterie, et chaque fois qu'elle se faisait sentir, les catastrophes se succédaient pour le malheureux Pas-de-Chance et ceux qui s'étaient attachés à sa mauvaise fortune.

Tous trois eurent beau protester.

Le brigadier était un dur-à-cuire.

— Mes enfants, dit-il, je suis le brigadier de gendarmerie de Coulanges. Le juge de paix a décerné un mandat d'arrestation contre vous, tant mieux si vous êtes innocents, tant pis si vous êtes coupables. En attendant, je vais vous conduire en prison à Auxerre.

— Mais de quoi nous accuse-t-on ? demanda Pas-de-Chance.

— D'avoir volé l'aubergiste de Coulanges chez laquelle vous étiez descendus.

— Eh bien ! fit le Charançon, elle est forte celle-là !

Et il voulut rétablir la vérité des faits, c'est-à-dire démontrer que, s'il y avait quelqu'un de volé, c'était eux.

En même temps, Castillon le bossu racontait qu'on les avait endormis et qu'on avait profité de leur sommeil pour les emporter loin du village et les abandonner dans un endroit désert.

L'histoire était trop invraisemblable pour qu'un homme aussi positif que le brigadier Martineau y crût une seule minute.

Vous jasez bien, mes petits, dit-il, faudra dire tout ça aux juges.

Et il leur mit les menottes à tous trois.

Pas-de-Chance était sombre et il n'opposa aucune résistance.

Le Charançon se désola franchement en homme qui avait faim et ne savait, maintenant, quand il déjeunerait.

Quant au bossu Castillon, il essayait de consoler les deux amis en leur disant :

— Il y a des juges à Auxerre, tout comme à Berlin, et vous verrez qu'il nous sera facile de nous justifier.

Les gendarmes avaient placé leurs prisonniers devant eux et mis leurs chevaux au pas, tout en enjoignant aux deux jeunes gens de marcher un peu vite.

Le village que le Charançon avait découvert le premier et dans lequel il s'était flatté de faire un bon déjeuner, fut laissé sur la gauche.

— C'est fâcheux que vous n'ayez pas déjeuné, leur dit le brigadier. Vous dînerez à Auxerre, la soupe de la prison n'est pas mauvaise.

Nos infortunés héros furent contraints de marcherer.

La route était longue, elle dura plusieurs heures.

Le Charançon regrettait franchement les aventures de sa vie passée, et il dit à Pas-de-Chance avec humeur.

— Quand on pense qu'il n'a tenu qu'à toi d'épouser Katt, la fille du boër d'Ankastrem. Nous serions aujourd'hui millionnaires.

— La fatalité est sur moi, répondit Pas-de-Chance, mais je la vaincrai tôt ou tard.

— Avec quelle arme ?

— Avec ma volonté, répondit-il.

— Voilà qui est bien parlé, murmura Castillon ; mais je suis un homme pratique, moi.

— Eh bien ? fit le Charançon.

— Et je cherche un moyen de nous tirer de là.

— Je voudrais bien, moi, reprit le Marseillais, me débarrasser de ce joli outil qu'on m'a mis aux mains.

— On nous ôtera les menottes en arrivant.

— Et nous aurons, pour souper, un morceau de pain et une cruche d'eau.

Le bossu était philosophe.

— Pourvu qu'on me permette d'écrire, fit-il.

— A qui ?

— Mais à mon patron de Paris, pour qu'on nous réclame, dit Castillon.

— Mais nous sommes accusés de vol.

— Je prouverai clair comme le jour que c'est nous qui sommes volés.

Tandis qu'ils causaient entre eux à mi-voix, et marchant tous les trois de front, un des deux gendarmes les écoutait.

C'était celui qui n'avait pas de galons, le simple gendarme, un jeune homme, au visage intelligent, et qui n'avait rien de la figure du brigadier, et malgré lui, il prêtait l'oreille à la conversation des trois jeunes gens, et il lui semblait reconnaître cet accent d'honnêteté et de franchise qui n'existe que chez les innocents.

Cependant il ne communiqua point ses impressions au brigadier Martineau.

Martineau disait souvent :

— J'ai arrêté bien du monde, en ma vie, et tous ils étaient coupables.

Enfin, vers le soir, comme le soleil déclinait, les trois prisonnisrs arrivèrent à Auxerre et y entrèrent par la porte de Glainies.

CHAPITRE XXIII

La prison n'était pas loin, le trajet fut court.

Pendant que le brigadier sonnait à la porte, le simple gendarme s'était approché du bossu.

— Mon garçon, lui dit-il, connaissez-vous quelqu'un ici qui puisse vous répondre de vous ?

— Personne.

— Vos amis non plus ?

— Hélas ! non.

— Vous êtes donc de Paris tous les trois ?

— Oui.

— Si vous voulez, je me chargerai d'envoyer une dépêche à votre patron.

Castillon tressaillit.

— Non, dit-il, pas à mon patron,

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Paris, 25 décembre.

HAUUE-VIENNE

Le résultat est connu d'avance : MM. Teisserec de Bort et Ninard, sénateurs républicains sortants, vont être réunis.

M. Teisserenc de Bort, ancien ministre et membre du centre gauche, vient d'adresser aux électeurs sénatoriaux une circulaire dans laquelle il se déclare prêt à se rallier aux projets de réforme du gouvernement. Il rappelle qu'il avait préparé avec M. Thiers un projet de constitution républicaine ; il est prêt à voter la révision, ainsi qu'il l'écrivait d'ailleurs en 1876. « C'est vous dire, écrit-il, que je ne suis pas hostile en principe à la pensée d'une révision telle que la comprend et la recommande le gouvernement. »

PAS-DE-CALAIS

Le seul sénateur sortant qui appartienne à l'opinion républicaine est l'honorable M. Haguet, maire de Boulogne-sur-Mer ; aussi la réunion de Béthune a-t-elle maintenu cette candidature sympathique.

M. Huguet a adressé à ses électeurs une circulaire très ferme et très progressiste ; il adhère à la réorganisation de nos institutions judiciaires comme à la révision ; il est partisan de la suppression des sénateurs inamovibles. « Je ne suis pas, écrit-il, de l'avis de ceux qui, ayant échoué à renverser la République au Seize-Mai, voudraient que le Sénat continuât à être, pendant une nouvelle période de trois ans, la Chambre des conflits. La France est fatiguée de toutes les luttes politiques ; elle veut travailler paisiblement, elle aspire à un lendemain tranquille ; il vaut mieux admettre la nécessité d'une réforme limitée dans la constitution du Sénat, que de laisser subsister une menace de conflit. »

PUY-DE-DOME

Le vote des électeurs sénatoriaux républicains, réunis par arrondissement pour la désignation des candidats, a donné les résultats suivants : M. Salneuve, sénateur sortant, a obtenu 283 voix ; M. Guyot-Lavaline, sénateur sortant, en a obtenu 348. Enfin, M. Goulay, ancien représentant du peuple, qui posait sa candidature, a obtenu 312 voix.

En conséquence, les trois candidats républicains du Puy-de-Dôme aux élections du 8 janvier sont MM. Salneuve, Guyot-Lavaline et Goutay.

Du côté des opposants de la droite, une seule candidature est posée : celle de M. de Barante, sénateur sortant.

SAVOIE

La victoire républicaine n'est pas douteuse. M. d'Alexandry, sénateur réactionnaire sortant, qui tente la fortune de concert avec M. Arminjo, conseiller à la cour de Chambéry, aurait pu tout aussi bien demeurer sous sa tente.

Les délégués républicains ont désigné pour candidats M. Parent, sénateur sortant, et M. Carquet, ancien membre de l'Assemblée nationale ; MM. Parent et Carquet seront élus.

Bruits de Modifications ministérielles

Paris, 25 décembre,

On a annoncé, puis démenti, la retraite de M. Allain-Targé, et l'entrée aux affaires de M. Léon Say comme ministre des finances.

La vérité est qu'il n'y a encore rien de décidé à ce sujet ; mais il semble probable que la nouvelle, en ce qui concerne M. Allain-Targé, n'est que prématurée.

Quant à son successeur, ce ne serait point, croyons-nous, M. Léon Say, mais M. de Freycinet. M. Gambetta lui aurait même, dit-on, déjà fait à ce propos des ouvertures que le président de la commission financière du Sénat ne se serait pas montré assez disposé à accepter. Il aurait simplement objecté que M. Léon Say lui paraissait plus digne que lui d'occuper ce poste. La chose en est là.

La retraite de M. Allain-Targé entraînerait d'autres changements dans le cabinet, car il est vraisemblable que M. de Freycinet, qui a refusé au début de faire partie du ministère à cause de certaines personnalités qu'il n'aurait pas voulu voir figurer dans la liste ministérielle, demandera comme condition *sine qua non* de son acceptation l'exclusion de ces mêmes personnalités.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

Londres, 25 décembre.

« Dans la colonie française, on considère avec satisfaction comme une marque de bonnes relations régnant avec la France, la démarche de la reine d'Angleterre qui s'est servie de l'œuvre de la presse parisienne pour faire parvenir son offrande en faveur des victimes de l'incendie du Ring-Rhéater. »

SUISSE

L'Assemblée fédérale Suisse

Genève, 25 décembre.

La session d'hiver de l'assemblée fédérale suisse est terminée.

Une session supplémentaire aura lieu fin janvier.

Un anniversaire

Genève, 25 décembre.

Les cantons de Fribourg et Soleure fêtent aujourd'hui le 400e anniversaire de leur réunion de confédération.

Le tunnel du Saint-Gothard.

Genève, 25 décembre.

L'inauguration du tunnel du Saint-Gothard pour le trafic régulier sera célébrée aujourd'hui, à cinq heures du soir, à Airolo, par une grande fête, à laquelle le Conseil fédéral a promis de prendre part.

Le premier train partira de Groeschenen.

Le gouvernement du canton du Tessin annonce que l'hospice du Saint-Gothard restera ouvert, cet hiver, comme par le passé, pour les voyageurs indigents.

Pendant cette année, les moines de l'hospice ont logé et nourri 15,730 voyageurs pauvres.

ESPAGNE

Les événements de Saïda.

Madrid, 25 décembre.

Le *Libéral* de Madrid, croit savoir que M. Fernan-Nunez, ambassadeur à Paris, ira prochainement à Madrid, pour y donner des explications au sujet des accords concernant les événements de Saïda.

On pense, ajoute ce journal, que la France distribuera des secours aux victimes espagnoles de Saïda, si l'Espagne accorde 300,000 pesetas aux victimes françaises des guerres civiles de l'Espagne.

ALLEMAGNE

La Presse allemande

Berlin, 25 décembre.

La presse recommence à parler des velléités belliqueuses de la France. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* insiste sur ces idées de revanche.

Pour le service des dépêches
Allain LANDREC.

LA GRÈVE DE LA GRAND'COMBE

Aux travailleurs

Camarades,

Les mineurs de la Grand'Combe (Gard) font appel à vos sentiments de solidarité.

Obligés de se mettre en grève à la suite des diminutions constatées du chétif salaire quotidien et des indignes prélèvements de la compagnie sur le travail effectué, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout.

A la provocation armée, aux poursuites sans motifs, aux arrestations illégales, nous avons opposé le calme qui convient à des gens sûrs de leurs droits.

A l'intimidation inouïe essayée sur nous par la police, l'administration, l'armée et notre toute puissante compagnie, nous avons opposé la ferme résolution de poursuivre nos revendications reconnues justes par les esprits non prémunis et non intéressés.

On a répondu par des mensonges.

On a dit et télégraphié dans toutes les directions que la grève était terminée, et cela dans le but de décourager ceux qui voulaient venir à notre secours. Il n'en est rien.

Nous épuiserons tous les moyens, nous endurerons toutes les souffrances plutôt que de céder.

Mais il y a des femmes, il y a des enfants, pour le bien-être, et l'émancipation desquels nous devons lutter et soulager leurs souffrances.

En attendant l'émancipation de tous les exploités, en attendant que le prolétariat entre en possession de tous les biens injustement détenus, par les capitalistes.

Il nous faut poursuivre cette lutte de classe, triompher de nos exploiteurs en attendant que le parti ouvrier, solidairement constitué et content de son but, dise à *tous les exploiteurs :*

Frères, nous sommes prêts, debout. En avant pour l'émancipation sociale.

La grève est la seule arme de résistance pour les exploités ; nous l'avons prise, non seulement pour nous, non seulement pour les résultats présents, mais aussi pour tous ceux qui ont une communauté d'intérêts contre les exploiteurs.

L'émancipation du travail doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Camarades,

Nous faisons notre appel, certains que vous répondrez aux cris d'alarme et de détresse que vous jettent vos frères opprimés du bassin du Gard.

Recevez, notre salut fraternel et égalitaire.

La Chambre syndicale des mineurs de la Grand-Combe. — La chambre syndicale des travailleurs indépendants de la Grand-Combe. — Le cercle des travailleurs des salles du Gardon. — Le cercle du Progrès. — Le cercle de l'Egalité. — Le cercle de l'Avenir.

SOUSCRIPTIONS
POUR LES
FAMILLES DES GRÉVISTES

Total de la dix-septième liste...	678 85
Collecte faite à l'enterrement du citoyen Clavelet, versé par le citoyen Cerisol.....	2 70
Collecte faite à une soirée de famille au restaurant Castellano, versée par lui-même.....	3 25
Total de la dix-huitième liste....	684 80

SOUSCRIPTION
en faveur du citoyen Favier

Total de la quinzième liste.....	210 45
Un radical socialiste P.-L.-M.....	0 50
Un groupe indépendant du 1er arrondissement.....	5 ..
Total de la seizième liste.....	215 95

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Agglomération lyonnaise

Ce soir, conférence publique et contradictoire, salle Molière, rue Pierre-Corneille, 49, à 8 heures du soir.

Le citoyen Fournière, délégué de Paris, traitera de l'*Organisation du parti ouvrier*.

Le citoyen Brugnot traitera de la *Mission historique des classes*.

∴

Demain mardi, conférence publique et contradictoire, à 8 heures et demie du soir, salle de la Perle, à la Croix-Rousse.

Le citoyen Fournière fera l'*Historique de la lutte des classes*.

Il sera perçu 25 centimes au contrôle.

Les Sociétés ouvrières, groupes d'études sociales, Sociétés d'économie politique sont invitées à assister à ces réunions.

∴

Le citoyen Fournière, de retour de la *Grand'Combe*, nous promet des *révélations intéressantes* sur la grève de cette localité.

Pour la Commission :
GARNIER.

FÊTE DE L'ARBRE DE NOEL

La grande salle du palais de la Bourse, ce temple de l'agio, ce champ de bataille de la spéculation avide, a été témoin hier d'une touchante et patriotique cérémonie ; c'était la fête de l'arbre de Noël.

Les enfants de l'Alsace et de la Lorraine, réfugiés dans notre ville, étaient là rassemblés autour de cet arbre, gracieux symbole du pays que l'on pleure, souvenir touchant de la terre natale qu'on a dû fuir, mais qu'on n'a pu oublier.

Une foule immense se presse dans l'enceinte ; les tribunes sont bondées de spectateurs, et nous remarquons avec un vif plaisir, que les autorités civiles et militaires de notre ville, assistent à cette fête du souvenir, à cette fête du patriotisme.

Mmes Dalmont et Fincken ; MM. Séguin et Engel, les artistes applaudis de notre scènes, prêtaient leur gracieux concours à cette solennité.

Les chaleureux applaudissements dont ils ont été l'objet, seront pour ces excellents artistes une juste récompense de leur dévouement.

MM. Sargues, Forestier, Antonio Bedetti et Fritsch, chargés de la partie instrumentale, s'en sont acquittés avec le talent qu'on leur connait.

Immédiatement après le concert, la distribution des secours a commencé, puis la musique du 22e de ligne a terminé cette patriotique solennité en faisant entendre les sublimes accents de la *Marseillaise*.

Les assistants, profondément émus, se sont séparés à 4 heures et demie, emportant de cette fête un ineffaçable souvenir.

Joannès GUY.

Enseignement professionnel du Rhône

Hier dimanche a eu lieu, à 2 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté des sciences, l'assemblée générale des donateurs, sociétaires, professeurs et commissaires des cours de la Société d'enseignement professionnel du Rhône.

La séance s'est ouverte à 2 heures et quart, sous la présidence de M. Riboud, vice-président de la Société. La parole a été donnée immédiatement à M. Lang, directeur de la Société, pour la lecture du compte rendu administratif de l'exercice 1880-1881.

Ce compte rendu témoigne de la prospérité extraordinaire de la Société d'enseignement professionnel, qui rend de si éminents services à la population ouvrière de notre ville.

Après l'approbation des comptes, on a procédé aux élections pour le renouvellement du Conseil d'administration.

Etaient sortants : MM. Maynard, Arlès-Dufour, Aynard, Francisque Barbier, Courcière, Gillet et Mathevon. De plus, une modification introduite récemment dans les statuts comportait la nomination de 4 membres nouveaux.

Tous les membres sortants ont été réélus. Les membrss nouveaux élus sont : MM. Amieux, chef de section au P.-L.-M. ; Gobin, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Ferrand, pharmacien, et Mas, secrétaire de l'Association de la Fabrique lyonnaise.

L'assemblée générale de l'Association des Anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel du Rhône a eu lieu ensuite, sous la présidence de M. Lang, directeur de la Société.

Après lecture du compte rendu par M. Gaudin, secrétaire, et quelques observations sur les statuts de cette Association, qui, quoique de fondation récente, semble appelée à un grand avenir, on a procédé au renouvellement partiel du comité d'action. Tous les membres sortants ont été réélus ; ce sont MM. Bruel, Didier, Grassi, Mélène, Philip et Tihon.

La séance a été levée à 5 heures et demie.

THÉATRES

THÉATRE BELLECOUR

Succès immense de M. Verbeck au Théâtre Bellecour. Salle comble samedi et dimanche.

Jeudi, 29 décembre, représentation extraordinaire offerte aux dames. Nouvelles expériences de magnétisme humain.

***

EDEN ZOOLOGIQUE BIDEL

M. Bidel ne se plaindra pas du jour de Noël, car il a eu le plus grand contingent de la foule qui s'est portée en masse à Perrache.

Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés aux quatre séances qu'il a données ; elles ont, du reste, comme toujours, été très brillantes.

Aujourdh'ui, lundi, deux grandes représentations, à 3 heures 1/2 pour 4 heures, et 8 heures 1/2 pour 9 heures.

∴

EDEN-THÉATRE A. DELILLE

Hier dimanche, salle comble aux 3 représentations du jour.

A celle de 8 heures l'administration a refusé plus de 300 personnes.

La troupe Anglo-américaine faisait son début qui a obtenu un vif succès dans sa féérie de la Belle et la Bête.

Nos félicitations à M. Adrien Delille pour les nouveaux tours de prestidigitation qui lui ont valu une triple salve d'applaudissements.

La troupe Schmidt fait toujours le bonheur des enfants et des spectateurs amateurs de pantomime bouffe.

Avec une semblable troupe, M. Delille ne peut faire autrement que de refuser du monde.

Aujourd'hui lundi, à 8 heures, grande soirée.

∴

SPECTACLES DU 26 DÉCEMBRE 1881

Grand-Théâtre
8 heures. — *Mignon*, opéra.

Théâtre des Célestins
8 heures. — *L'Etincelle.*
Le *Monde où l'on s'ennuie.*

Folies-Bergère
Tous les jours, séance de patinage.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, représentation variée.

Ménagerie Bidel (Cours du Midi)
A 8 h. 1/2, grande représentation.

CHRONIQUE LOCALE

M. Roche, propriétaire à Pouilly (Rhône), a perdu avant-hier, dans le trajet du quai Saint-Vincent à la rue de Paris, un portefeuille renfermant une somme de 350 francs en billets de banque et divers papiers de famille.

Toujours les drames de la misère !

La nommée Marie Laddy, blanchisseuse, âgée de 40 ans, sans domicile, trouvée mourante sur la voie publique, a été transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle a été admise d'urgence.

Avant-hier, vers deux heures 1/2, une sœur de charité, en voulant se garer d'une voiture sur le quai de Serin, a été renversée par une autre voiture qui venait en sens inverse, laquelle était conduite par son propriétaire, M. Montanier, boucher à la Croix-Rousse.

Relevée aussitôt et transportée à la pharmacie Vial de Vaise, elle a été reconduite en voiture à son domicile, après avoir été l'objet des soins les plus empressés.

Il résulte de la déclaration faite par la victime elle-même, que cet accident serait dû à sa propre imprudence.

Un vieillard de 64 ans, le nommé April, Charles, ouvrier plâtrier, est tombé avant-hier soir, vers onze heures dans la rue Saint-Pierre, en proie à une crise terrible.

Le docteur Bruyère, après avoir visité ce malheureux, et lui avoir prodigué les premiers secours, l'a fait conduire à l'hospice de la Croix-Rousse.

Son état serait désespéré.

Dans la soirée d'avant-hier, un cheval attelé à un camion, appartenant à M. Biétrix, droguiste, rue Lanterne, s'est lourdement abattu sur la chaussée de la rue Saint-Pierre, en face du n° 40, conducteur et cheval n'ont eu aucun mal ; seul, un des brancards de la voiture a été cassé.

Un sieur R..., Antoine, âgé de 30 ans, garçon de magasin, à été arrêté sous l'inculpation de vol et abus de confiance au préjudice de son patron, M. X., négociant de notre ville.

Samedi soir, vers huit heures, le nommé Jean M..., tentait de dérober une petite voiture à bras dans les ateliers de MM. Mougin-Rusand.

Cet individu, surpris en flagrant délit, essaya de se sauver ; mais le concierge de la maison, M. Tourionias, se lança à sa poursuite, l'atteignit et après une lutte de quelques instants le remit entre les mains des gardiens de la paix, sur la place de la République.

De l'argent qui s'en va en fumée !

Savez-vous combien la vente du tabac a fourni cette année au Trésor ? Plus de trois cent vingt millions !

Elle ne fournissait que trente-quatre millions en 1815 !

Deux feux de cheminée dans la journée de samedi :

Le premier s'est déclaré chez M. Prunier, rentier, cours Morand, 17, et a été éteint par quelques voisins.

Le second a éclaté rue de la Barre, 14, et a été éteint par le pompier Maurin du Mont-de-Piété.

Dégâts insignifiants pour tous les deux.

On annonce l'apparition d'un nouveau journal périodique à Lyon ; intitulé : *La Commune affranchie*, organe des revendications sociales.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

On annonce pour aujourd'hui l'apparition d'un nouvel organe lyonnais : *Le Merle*, journal scientifique, satirique, politique et littéraire.

Sommaire du 1er numéro : Les Mammeluchs du genre humain (Isidore Merle). — L'Union littéraire (Léon Risto). — Le canal (D. Bonnard). — A Victor Hugo (Codde Virgile). — Aux libertins (Ch. Grindon). — La nouvelle année (Codde Virgile). — Les Zoïles, satyre (Isidore Merle). — Les vices de la société.

Société des anciens élèves de la Martinière

La Société invite tous les anciens élèves à assister à la causerie que fera M. Lang, directeur de la Martinière et de l'Enseignement professionnel, sur l'*Influence du hasard sur le progrès*, mercredi prochain 28 décembre, à huit heures précises du soir, dans une des salles de l'école de la Martinière.

M. Lang cherchera à démontrer que, contrairement à l'opinion admise par beaucoup de gens, le hasard n'a aucune influence sur les découvertes de toutes natures, en particulier sur les découvertes scientifiques ou industrielles.

Il passera en revue un certain nombre de découvertes, en particulier celles dans lesquelles il est convenu que le hasard a eu une grande part et montrera que cette part est, au contraire, très minime pour ne pas dire nulle.

Société du Tonneau

La société de bienfaisance dite du Tonneau a tenu son assemblée générale hier, le 25 décembre.

Une cueillette faite en assemblée a produit la somme de 10 fr.

La Société possède à ce jour 3958 sociétaires et la somme de 2.633 fr. 60 c.

Le bureau est ainsi composé :

M. Gailleton, maire de la ville de Lyon, président d'honneur ;

Hirchemeyer, président actif ;

Merle et Dascot, vices-présidents ;

Ticozelli, trésorier-général ;

Lozenguez, secrétaire-général ;

Bornarel, Bordet, Jacquemin, Antérion et Bochard secrétaires ;

MM. Pélisson et Barbaret, archivistes.

---

mais à une personne qui nous fera sortir d'ici.

— Comment l'appelez-vous ?

— Paquita. C'est une chanteuse du Théâtre-Italien.

— Où demeure-t-elle ?

— Rue Saint-Lazare, 89.

— C'est bien, dit le gendarme. Je vais lui envoyer une dépêche.

— Ainsi conçue, fit Castillon : « Venez à Auxerre, Pas-de-Chance en prison. »

Quand les portes de la prison se furent refermées sur Pas-de-Chance et ses amis, Castillon lui dit :

— Demain soir, Bastinguette sera ici.

A ce nom de Bastinguette, l'espoir leur revint.

Les prisons de province sont administrées assez paternellement.

Cela tient, peut-être, à ce qu'elles renferment rarement de grands criminels et ne sont, la plupart du temps, qu'une hôtellerie désagréable pour de minces voleurs et des vagabonds qui ne font qu'y passer.

Le geôlier était un bon homme.

La jeunesse, les allures franches des trois prisonniers lui inspirèrent de la compassion.

Il les conduisit dans une salle commune et leur dit :

— Je vais vous apporter à souper.

Ces mots ne trouvèrent d'écho que chez le Charançon.

Pas-de-Chance rêvait à Bastinguette.

Le bossu Castillon, nourri dans la chicane, familier avec les procédés judiciaires, ne s'effrayait pas outre mesure de son arrestation et savait bien que la justice finit toujours par découvrir la vérité et relâcher les innocents.

Mais, par cela même, le bossu était fort préoccupé. En homme qui a pâli sur les grosses, les expéditions et les plaidoyers préparés à l'avance, il mettait en ordre dans sa tête ses moyens de défense, car il s'attendait à être interrogé par un magistrat quelconque, dès le lendemain.

Le Charançon, lui, avait faim.

L'estomac était affaibli chez lui bien autrement que le moral, et lorsqu'on lui parla de souper, il sentit revenir à ses lèvres ce bon sourire plein de philosophie qui l'abandonnait si rarement.

— Puisqu'on soupe, dit-il, tout est pour le mieux. Nous verrons, demain, à sortir d'ici.

— Crois-tu donc, lui dit le bossu en riant, qu'on va te servir un poulet truffé ?

— Hélas ! non... Mais j'ai si faim que je mangerais des œufs d'autruche.

Le geôlier revint.

Il apportait une écuellée de soupe et un pain de munition pour chacun des trois prisonniers.

Le Charançon fit la grimace.

— Mes enfants, dit le geôlier, avez-vous de l'argent ?

— Hélas ! non, soupira le Charançon.

— Je vous dis cela, reprit le geôlier, parce que si vous aviez eu de l'argent, j'aurais pu vous procurer un peu de vin, de la viande et du pain blanc.

— Pas un rouge liard ! murmura le Charançon.

— Vous êtes pourtant vêtus comme des gens qui ne sont pas malheureux.

— Et voyez notre mauvaise chance, dit Castillon, nous sommes accusés d'avoir volé.

Cette réflexion était si juste que le geôlier en fut frappé.

— Si vous aviez volé, dit-il, vous auriez encore un peu de l'argent du vol.

— Naturellement, dit le Charançon, puisque le vol dont on nous accuse aurait été commis la nuit dernière.

Ils disaient cela tous deux avec un tel accent de franchise, que le geôlier en fut ému.

— Vous ne connaissez donc personne à Auxerre pour vous réclamer ? demanda-t-il.

— Personne.

— Ni dans les environs ?

— Nous n'avons de connaissances qu'à Paris.

— C'est égal, reprit le geôlier, vous avez l'air bien honnêtes.

— Et nous le sommes, dit le Charançon.

— Et nous le prouverons, fit le bossu.

Le geôlier se sentait gagné peu à peu.

— Ma foi ! dit-il, tant pis si vous êtes des gens sans parole ; mais je vous ferai crédit.

— Ah ! dit le Charançon dont l'œil brilla.

— Je vais vous chercher un morceau de mouton et un litre de vin. Je pense que lorsque vous sortirez d'ici, si vous avez de l'argent vous payerez.

— Vous serez payé, et avec usure, dit Castillon.

Quelques minutes après, les trois amis faisaient un véritable souper de roi.

Une heure plus tard, accablés de fatigue, ils s'endormaient sur le lit de camp que l'administration fournit aux prisonniers.

.....

Cependant le bon gendarme que la conversation des jeunes prisonniers avait fort ému, fut pris d'un scrupule en quittant la maison d'arrêt. Un gendarme ne transige pas avec son devoir, et il se demandait jusqu'à quel point il lui était permis d'avertir de l'arrestation de Pas-de-Chance une personne quelconque, sans avoir pris l'avis de ses supérieurs.

Ainsi donc, après être rentré à la caserne, s'en alla-t-il tout droit chez le procureur impérial.

Ce magistrat l'écouta attentivement et le gendarme plaida si chaudement la cause des trois jeunes gens, il sut si bien dépeindre leur extérieur honnête, leur air de franchise et de probité, qu'il en fut ému. Cependant le juge de paix de Coulanges lui avait transmis une dépêche par laquelle il lui annonçait qu'un vol avait été commis dans une auberge et que trois aventuriers qui y avaient passé la nuit étaient soupçonnés.

Néanmoins le magistrat répondit :

— Je les interrogerai demain et je ne vois aucun inconvénient à ce que des gens qui peuvent répondre d'eux et fournir des renseignements favorables sur leurs antécédents soient prévenus.

Le bon gendarme n'en demandait pas davantage.

Il courut au télégraphe, et expédia à Mlle Paquita, du Théâtre-Italien, en son domicile, rue Saint-Lazare, à Paris, le télégramme suivant :

« Viens à Auxerre, Pas-de-Chance est en prison.

« UN AMI. »

Une heure après, Bastinguette recevait la dépêche, envoyait, toute bouleversée, chercher son oncle, l'ancien saltimbanque, et lui disait :

— Papa Coqueluche, nous partons ce soir :

— Hein ? fit le bonhomme.

— Pour Auxerre, train de minuit, ajouta Bastinguette d'un ton d'autorité.

CHAPITRE XXIV

Pas-de-Chance réva de nouveau.

Seulement son rêve fut plus gai que celui de la nuit précédente.

Il se trouvait dans un bel atelier comme en rêvent tous les artistes à leur début.

Les objets d'art, les tableaux de maîtres, les bronzes florentins et les marbres les plus rares l'encombraient.

Au milieu se trouvait un groupe ébauché, une merveille déjà, si on en jugeait par les sourires d'admiration et les chuchottements flatteurs d'une demi-douzaine d'hommes fort bien mis et tous plus décorés les uns que les autres, qui jugeaient de l'œuvre en véritables connaisseurs.

L'artiste était au milieu d'eux.

Il se retourna et Pas-de-Chance resta muet.

Car l'artiste, le créateur de cette œuvre admirée, le maître de cet atelier, c'était lui !

Lui, Pas-de-Chance, qui venait de se reconnaître dans une glace voisine.

Il avait un ruban rouge à sa boutonnière, et des jeunes gens en costume d'atelier l'appelaient maître.

Dans son rêve, Pas-de-Chance était un grand artiste que l'Institut attendait avec impatience.

Ce ne fut pas tout encore.

Pas-de-Chance jeta les yeux dans un coin de l'atelier, et il y vit un groupe informe.

Un groupe formé d'un homme et d'un chien.

Le chien était aux pieds de l'homme.

L'homme regardait tristement le chien et avait l'attidude d'un démon terrassé et à jamais vaincu par quelque mystérieux archange.

Le chien était mort.

Le pouvoir néfaste de l'homme au chien noir n'existait plus.

Pas-de-Chance n'avait pas tout vu.

Tout près de lui, sur un sofa, deux femmes souriantes se tenaient par la main et regardaient avec amour, non point l'œuvre qui attirait l'attention, non point ces graves personnages qui s'apprêtaient à la couvrir d'or, mais un bel enfant blanc et rose qui se roulait sur un tapis.

Mais il était resté l'ami de Malpertuis, le maître clerc hypocrite et débauché, et le voyait par intermittences.

Quand la maladie de sa maîtresse rendit le logis maussade, il se rapprocha de son ex-collègue et se remit à partager son existence nocturne de joueur et de libertin.

Pierre eut des maîtresses... — Claire pleura. — L'argent commençait à manquer. — On vivait d'emprunts. — La misère était imminente, la froide misère, l'âtre sans feu et le buffet sans pain.

— L'enfant, — qui se nommait Blanche, grandissait, promettant de devenir merveilleusement jolie.

Un beau jour Malpertuis se trouva sur le pavé.

Son patron, l'ayant pris en flagrant délit d'indélicatesse, lui avait dit :

— Vous êtes un coquin, mais je ne tiens pas à vous perdre... — Expliquez comme bon vous semblera votre départ à vos camarades, et disparaissez... — Je ne m'occuperai de vous en aucune façon ; seulement, si j'apprenais que vous faîtes des démarches pour entrer dans une étude de Paris, ma conscience m'obligerait à parler.

Malpertuis s'estima fort heureux d'en être quitte à si bon marché, et recourut pour subsister à des expédients de toute nature, sauf cependant d'une nature honorable.

Pierre Carnot suivit son exemple.

Et le rêve cessait avec le réveil, et Pas-de-Chance se retrouvait en prison.

Une prison fort bénévole, du reste, très éclairée par deux grandes fenêtres grillées avec sobriété et qui laissaient arriver aux trois jeunes gens de l'air et les premiers rayons du soleil.

— J'ai dormi comme un prince, dit le bossu.

— Et moi j'ai faim, répondit le Charançon.

— Encore !

— Ah ! dame ! fit le Marseillais, je suis en prison comme en voyage, mais j'ai toujours faim.

Pas-de-Chance, l'œil morne, ne soufflait mot.

(A suivre.)

LA JEUNE LIBRE PENSÉE SOCIALE DE LYON — Cette société, qui ne fait que naître, compte déjà de nombreux adhérents.

Les jeunes républicains libres-penseurs qui désireraient en faire partie, pourront se faire inscrire chez les citoyens Fichet, rue Moncey, 51; Teure, rue Pierre-Corneille 168, les lundi et jeudi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir.

Maladies nerveuses. — Guérison certaine. Consultations médicales gratuites tous les jours, de 1 h. à 3 h., 27, rue Ferrandière, Lyon. — Analyses d'urine.

CONCOURS DE MACON ET DE VIENNE

EXÉCUTION. — SOCIÉTÉS CHORALES

Première division

Voici les appréciations du jury, relatives au concours de Mâcon du 15 août 1881 :

Harmonie Suisse de Lyon. — Directeur M. Strubi; 33 exécutants. — Sonorité bien établie; tonalité soutenue et nuances bien observées. Voilà les qualités avec lesquelles cette Société donne une bonne interprétation à son morceau de choix. Les tenues des notes finales sont un peu écourtées. Bonne exécution en somme. Le chœur imposé manquait, par moments, de justesse vers la fin de la page 4 « Mer orageuse, » et plus loin « écoutez » et « du berceau jusqu'à la tombe, » ces passages ont également laissé à désirer sous le rapport de la justesse. Cette Société chorale a de grandes qualités, les voix sont bien pondérées et la tonalité est bien maintenue.

Union lyrique de Lyon. — Directeur, M. George; 33 exécutants. — L'attaque est bonne, mais les voix manquent d'homogénéité. Quelques intonations laissent à désirer, Le *moderato* en *ré b* a été bien rendu. Les mouvements sont généralement pris un peu vite. Surveillez les demi-tons, ils manquent de pureté. *On combattait* est trop précipité, plus loin, les ténors faiblissent. Les parties intermédiaires manquent d'aplomb. La fin du chœur doit être plus enlevée. Le chœur de choix a manqué de distinction sonore. On sent bien l'étude mais la conviction manque. Cependant la fin a été très bien dite. Il faut chercher l'unité dans une exécution. Quand certains passages sont très bien rendus à côté d'autres moins finis, c'est un grand défaut. L'*Union lyrique* n'a besoin que d'un peu de persévérance pour arriver à une exécution complètement satisfaisante.

Pour le Jury :
Le président, MOUZIN.

ORPHÉONS

Troisième Division. — Troisième Section.

Harmonie chorale de Lyon. — Directeur, M. Audouy; 36 exécutants. — Chante le chœur l'*Aubade* avec un bon sentiment musical, mais la justesse est parfois vaillante, parce que la tonalité n'a pas été bien établie dès le début. Le passage « Je suis l'Amour, » se ressent parfois de ce manque d'attention. *Les Chevaliers de la Nuit*, sont convenablement rendus; nous signalerons cependant un peu d'exagération dans les *forte*.

Trévoux. — Directeur, M. Joubert; 14 exécutants. — Mauvaise émission, la sonorité manque de distinction; plus d'un chanteur se tient la tête penchée sur sa copie et ne prête aucune attention à la mesure. La *Ronde des Roses* a laissé beaucoup à désirer: « Aimons comme eux » est dit avec indifférence, sans expression, ni justesse. La rentrée des basses sur les mots « Tous les rosiers » manque d'ensemble. Les respirations sont mal prises et la prononciation est défectueuse. *Tableaux champêtres* est un chœur trop difficile pour cette Société; nous lui conseillons de mettre à l'étude des morceaux plus en rapport avec le peu d'éléments dont elle dispose.

SOLI. — FANFARES

Echo de Vaise. — Quelques solistes vont bien : le bugle et l'alto, par exemple, mais le morceau choisi est trop difficile pour la force moyenne de cette Société. Il en résulte des efforts toujours pénibles à voir, et même des lacunes dans le son, comme cela est arrivé au baryton. D'ailleurs, l'ensemble marche bien, l'accord est soigné, l'accompagnement ne couvre pas, mais il est un peu sec, surtout aux contre temps.

***

Voici les appréciations du jury relatives au concours de Vienne des 14 et 15 août 1881 :

Première division

Chœur imposé : *Les Chercheurs d'Azur* (Jean Ritz)

Société Chorale Lyonnaise. — Directeur M. Perraud; 26 exécutants. — Le chœur imposé a été dit avec beaucoup de justesse, les nuances et les mouvements indiqués par l'auteur, ont été bien observés. Quelques passages ont été rendus avec expression, entr'autres « L'hirondelle en rêvant aux parfums des lilas, » et « Dans notre monde étroit, triste et brumeux séjour. » A partir de la mesure 73 jusqu'à la mesure 80 il faudrait presser un peu plus. Mesure 83 « Ces chercheuses d'azur » doit être dit avec plus de douceur; un peu plus de tristesse à « Nul printemps, parmi nous ne verra le retour » les quatre dernières mesures ont été dites avec beaucoup de sentiment. *Les Oiseaux* (Monestier). Du charme, de la vigueur. Bonne exécution sauf mesure 54, un *ré bémol* aux ténors et plus loin deux *sols bémols* qui n'étaient pas parfaitement justes. Cette société possède des qualités sérieuses qui lui ont fait accorder un premier prix *ascendant*.

Deuxième division.— Deuxième section.

DAMES SEULES

Chœur imposé : l'*Oiseau* (Saintis)

Société chorale lyonnaise. — Directeur, M. Perraud : vingt-huit exécutants. — Le chœur imposé a été dit avec beaucoup de charmes, mais il a été pris un peu trop bas, ce qui en a rendu l'exécution moins brillante. *Toggenburg* (Rheimberger). Bien nuancé, bonne exécution. Les voix sont chaudes et colorées. En résumé, la *Société chorale lyonnaise*, qui est composée de trois groupes distincts : hommes seuls, dames seules, et dames et hommes réunis, a des qualités sérieuses qui peuvent encore être développées en soignant de plus en plus l'émission de la voix, l'attaque franche des notes, et en surveillant les parties séparées pour que les notes altérées soient d'une justesse parfaite. Veillez aussi à ce que la syllabe muette *e* ne se prononce pas *eu*.

Troisième division. — Première Section.

DAMES SEULES

Même chœur imposé.— *Les Dames Lyonnaises.* — Directeur, M. Bonnet; 35 exécutants. — *L'Oiseau* (Saintis) a été dit avec beaucoup de netteté, quelques passages ont été nuancés avec goût et expression. *Les Glaciers* (Kreutzer). Bonne exécution sauf quelques notes attaquées en dessous; et puis pourquoi reprendre le ton au second couplet, et parfois compter la mesure à haute voix ? Les sociétaires éviteraient facilement cette peine à leur directeur en se livrant sérieusement à l'étude du solfège et du rhytme. Cette société possède de bonnes qualités, étant donné surtout la division à laquelle elle appartient.

La Lyre Lyonnaise.— Directeur, M. Caloin, 41 exécutants. — Le morceau imposé a été bien interprété dans ses mouvements. Il y a bien eu des défaillances dans l'ensemble. Les nuances n'ont pas été scrupuleusement observées, et la justesse aurait pu être mieux soignée. Généralement, tous les *piano* ont été manqués.

Le morceau de choix n'a pas été plus heureusement interprété. Cette Société pourrait faire mieux, il y a des négligences regrettables dans l'étude des morceaux exécutés au concours. Il y a une revanche à prendre.

RÉUNION DU CIRQUE

Saint-Étienne, 25 décembre.

Avant de parler de la Conférence de ce matin, disons encore un mot de celle d'hier soit, qu'un compte rendu télégraphique nous a obligé de trop écourter. Nous avons dit que plus de 3,000 citoyens s'y étaient rendus pour entendre des hommes d'un talent incontestable, les citoyens Henry Maret, Clovis Hugues et Amouroux. Nous avons également dit que ces deux premiers citoyens n'avaient pu se rendre à la réunion, retenus par la maladie qui les cloue au lit; ils ont envoyé des lettres d'excuses, dont le président a donné lecture à l'assemblée. Ces lettres sont l'expression d'un regret sincère et promettent qu'aussitôt leur guérison ces éminents députés se rendront à Saint-Etienne pour y faire la Conférence promise, en conséquence, pour éviter toute équivoque, le comité d'organisation a fait distribuer hier soir, à la sortie de la réunion, à chaque citoyen, une carte qui donnera droit à l'entrée de ladite Conférence.

Ce matin encore, grande réunion dans la salle du cirque, les citoyens y sont aussi nombreux qu'hier soir, mais tous à peu près sont des ouvriers mineurs; l'ordre du jour de la conférence comporte du reste un sujet les concernant particulièrement.

A dix heures, le citoyen Rondet, président du syndicat des mineurs, procède à la formation du bureau qui se trouve ainsi composé :

Citoyens Clémenceau, président d'honneur; Chavanne, député, président effectif; Basson, Maleval, assesseurs et Descours, secrétaire.

Le citoyen Joure invite les secrétaires de section à prendre place au bureau et le citoyen président Chavanne adresse à l'assemblée ses fraternels remerciements, il explique à nouveau l'absence des citoyens Clovis Hugues et Henry Maret et annonce que le citoyen Clémenceau, le plus vaillant champion du groupe de l'extrême gauche auquel il est fier d'appartenir, viendra aux prochaines vacances avec son ami Tony Révillon pour y revendiquer la Révolution sociale.

Le président lit ensuite et commente à l'assemblée le si intéressant article de notre rédacteur en chef Georges Letellier : *la Question sociale*, paru dans le *Réveil lyonnais* d'hier samedi, qu'il termine en disant que l'affranchissement de l'ouvrier sera l'œuvre de la troisième République française.

La parole est ensuite au citoyen Rondet, sur l'ordre du jour, des *Rapports des Gardes mines*, qui, après chaque accident font un procès-verbal en faveur de la Compagnie et lorsque la victime de cet accident ose intenter un procès, il tourne toujours à l'avantage de la Compagnie, il demande à ce que dans leur procès-verbal, les gardes-mines soient assistés d'ouvriers mineurs et l'on arriverait à reconnaître que la plupart des accidents sont dus à la négligence de la Compagnie, qui n'a pas pris toutes les mesures pour les éviter; le secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs de Rive-de Gier approuve l'idée du citoyen Rondet et dit au président-député que dans son projet de loi, il soit bien dit que ces deux délégués ouvriers qui accompagneraient les gardes-mines dans leurs opérations soient choisis par les ouvriers.

Le citoyen Roudet proteste ensuite contre la tâche de piqueur qui est la plus dangereuse; en effet, celui qui détache le bloc de houille est tôt ou tard victime de ses fonctions, parce que pour faire sortir sa journée, la Compagnie le taxe, et, s'il n'arrive pas à fournir le nombre de bennes fixé, sa journée est diminuée; de là, précipitation dans le travail et conséquence quelque fois des accidents. Quant ce ne sont pas des accidents de ce genre, ce sont ceux du grisou. L'orateur cite le puits Jabin qui, en cinq ans, a fait 500 victimes. Puis il aborde la question de retraite des Compagnies, que pour atteindre, il faut avoir cinquante ans d'âge et 30 ans de mines, et parle d'une caisse centralisée et solidaire pour tous qu'il propose à nos députés de présenter à la Chambre, et, s'ils ont le bonheur de la faire réussir, les électeurs pourront dire qu'ils ont bien mérité de l'humanité.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de son ami et collègue Girodet, député, et qui est ainsi conçue : Les devoirs que j'ai à remplir par suite de la mort de mon beau-père, le citoyen Aguillon, m'empêchent d'assister à la réunion d'aujourd'hui.

Je vous prie d'exprimer à mes chers collègues et à tous les citoyens présents, tout le regret que j'ai d'être privé de la satisfaction de me rendre au milieu d'eux par les circonstances douloureuses. J'aime les réunions ou la démocratie puise ses forces vives, en même temps que cet esprit de solidarité qui fera de tous les travailleurs, des citoyens acquis à la République démocratique et sociale, dont ont peut déjà saluer l'aurore, signé Girodet, député.

Puis la parole est au citoyen Amouroux, conseiller municipal de Paris, et conseiller général de la Seine, sur la *discussion générale*, on sait avec quel facilité et abondance de parole, l'orateur développe et précise ses idées.

Pour arriver, dit-il, aux projets de lois que vous demandez, il faut que tous les mineurs de France soient unis, vous ne serez pas alors un groupe, mais l'expression entière de tous les mineurs, c'est-à-dire une majorité importante de travailleurs, que l'on sera obligé de prendre en considération et vous arriverez à cette union par la création des chambres syndicales minières, car il faut absolument une solidarité entière, la grève des mineurs de la Grand-Combe en est une preuve.

L'orateur revient ensuite sur l'ordre du jour élaboré par le citoyen Rondet et propose pour accompagner les gardes-mines, un jury qui serait pris dans la chambre syndicale des mineurs.

Henry Maret, dans son projet de loi, ne reconnait pas, dit-il, à un tribunal de délibérer sur un accident de mine, il veut un jury spécial compétent.

Quant aux heures de travail, s'il est une industrie qui use, c'est celle des mineurs et par conséquent en leur demandant plus de huit heures de travail on a tort, moi forçat, s'écrie l'orateur, nous faisions que huit heures de travail par jour.

Le citoyen Amouroux aborde ensuite la question avec frais. l'administration lui réclamait la somme de 59 fr. 72. Enfin de compte, il ne devait que 8 fr. 60, y compris les frais de ladite *sommation*.

J'ai été témoin, la semaine dernière, d'un fait identique : on réclamait à un citoyen la somme de 40 francs; fort heureusement pour lui, il possédait ses reçus pour solde.

Un autre citoyen, qui avait égaré son reçu, fut obligé de payer deux fois; ajoutons que l'administration s'est empressée de faire droit à sa réclamation, lorsqu'il présenta le reçu qu'il avait retrouvé.

Toujours est-il que celui à qui l'on réclame indûment, est obligé de payer deux fois s'il ne peut présenter, à l'appui de sa réclamation, le morceau de papier qui condamne ceux qui, pour une cause que nous LOUS garderons bien d'établir, font leur service avec autant de légéreté que le fameux Olivier envisageait la guerre de 1870.

Les contribuables ont à subir assez de vexations d'autres genres, sans que l'administration des contributions directes s'en mêle ?

Il suffira de signaler ces faits à qui de droit, pour qu'ils ne se renouvellent pas.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes fraternels sentiments d'amitié.

BADINIER.

***

Le Cercle d'études sociales de la 1re circonscription électorale, réuni en assemblée privée, adresse la lettre suivante aux électeurs socialistes de la Guillotière :

Chers amis,

Le Comité des bourgeois, le comité qui tient Lyon dans la servitude et nous donne pour députés un bataillon de carpes ne sachant que sauter devant l'opportunisme, vient de remporter sa dernière victoire.

Votre zèle, votre vaillance, le passé républicain et l'éloquence de votre candidat n'ont pu triompher de la pression administrative et gouvernementale.

Cette nouvelle bataille perdue ne nous décourage nullement. Les romains, vaincus dans trois grandes batailles, vendirent le champs sur lequel campait Annibal.

Eh bien ! aujourd'hui, le comité des bourgeois, des Carthaginois satisfaits, des quémandeurs de places, perdra bientôt sa bataille de Zama.

Chers amis, le grondement de la tempête formidable d'où doit sortir l'ère de justice, d'émancipation, de réparation, se fait entendre de toutes parts et, à chaque instant, se rapproche.

Redoublons de courage et d'efforts par la plume, par les réunions, faisons un guerre incessante, et surtout qu'entre nous règne la plus grande union, les relations les plus fraternelles et notre défaite va devenir la victoire des peuples sur la bourgeoisie.

C'est avec nos remerciments pour votre dévoûment que nous vous adressons, chers amis, nos sentiments d'espérance, certains d'un triomphe prochain et salutaire.

Salut fraternel.

Les membres du Cercle d'études sociales.

ENTERREMENTS CIVILS

Aujourd'hui 26 décembre, à midi 3/4, auront lieu les funérailles de

Jeanne GALLONNAIRE

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Mazenod, 27, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

SOUSCRIPTIONS

Sou des Écoles

Collecte faite entre libres penseurs au restaurant Raviste, rue Dugueselin, versée par le citoyen Escoffier, 7 fr.

***

Collecte faite à la suite d'une soirée de famille au restaurant Castellano, versée par lui-même, 3 fr. 25 c.

***

Collecte faite à l'enterrement du citoyen Clavelet, versée par le citoyen Cerisol, 2 fr. 70 c.

***

Versée par le citoyen Vendre, collecte faite à la suite d'un enterrement, 1 fr.

***

Collecte faite chez Gambut, cafetier, rue de l'Angile, 1, à l'issue d'un assaut de chant, versée par le citoyen Terraillon au trésorier du 5me arrondissement, Dumas, 5 fr. 45.

Nous sommes informés que M. Charles LALOU est assigné par la *Banque des Prêts à l'Industrie*, en demande de **cinq cent mille francs** de dommages intérêts pour sa propre assignation en demande de nullité de l'Assemblée générale.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

FUNÉRAILLES DU CITOYEN AGUILLON

Saint-Etienne. — Aujourd'hui, à deux heures, ont eu lieu les funérailles purement civiles du citoyen Aguillon.

Une foule nombreuse, que l'on peut, sans exagération, évaluer à quatre mille personnes, suivait le cercueil du regretté conseiller d'arrondissement.

Les cordons du poële étaient portés par M. Duchamp, maire; M. Chavanne, député; M. Magdinier et M. J.-M. Boudarel.

M. Emile Girodet, député et gendre du défunt, conduisait le deuil.

Nous avons remarqué, dans l'assistance, plusieurs adjoints, les membres du conseil d'arrondissement, les membres du conseil municipal et les membras du conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

Quatre ou cinq cents habitants de la Ricamarie, dont le citoyen Aguillon a été longtemps le maire, ont tenu à honneur de l'accompagner à sa dernière demeure et de lui donner ainsi un dernier témoignage de sympathie.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Jean-Marie Boudarel, au nom du conseil d'arrondissement et de la Caisse d'épargne, et l'autre par M. Chavanne, qui a retracé, en quelques paroles émues, la vie et les qualités du citoyen Aguillon.

A la sortie, une collecte a été faite au profit des écoles laïques (Comité radical); elle a produit la somme de 69 francs, qui ont été versés entre les mains d'un membre dudit Comité.

ISÈRE

Vienne. — Hier entre 6 et 7 heures du soir, la nommée Merlin, âgée de 74 ans, a été trouvée morte derrière l'hôpital au percement de la nouvelle route.

Cette malheureuse femme a été transportée par les soins de M. le commissaire de police, à la morgue du cimetière.

Le docteur Brottet a été chargé des constatations médicales.

Dans la nuit du 24 décembre un vol de bijoux d'une valeur de 12 à 15 cents francs a été commis au préjudice de M. Conturier, ancien percepteur, demeurant à Ste-Blandine, quartier Pipet.

M. le commissaire de police prévenu de ce méfait a mis immédiatement ses agents en campagne.

Grâce à sa diligence, les auteurs de ce vol audacieux viennent d'être arrêtés ce soir, ce sont les nommés Tardy et Chevron; ils étaient porteurs encore d'une partie des objets volés au moment de leur arrestation.

DERNIÈRE HEURE

LA BAISSE DES FONDS PUBLICS

Paris, 25 décembre.

Tous les journaux du soir commentent d'un ton plein d'aigreur l'article de l'*Union Républicaine* contre la baisse des fonds publics que le journal de MM. Allain-Targé et Floquet attribue à l'hostilité systématique des financiers à l'égard du gouvernement de M. Gambetta.

LA MORT DE M. ELZÉAR PIN

Paris, 25 décembre.

La mort de M. Elzéar Pin est démentie.

Le sénateur de Vaucluse est actuellement à Apt et sa santé est excellente.

LE GÉNÉRAL LOGEROT

Paris, 25 décembre.

Le général Logerot continue sa marche vers le Sud, infligeant aux environs de Tamazert des défaites nouvelles aux dissidents.

UN COUP DE GRISOU

Cent victimes

La population minière d'Angleterre n'est pas plus heureuse que celle de Liége. Tout à l'extrémité du district houiller du Lancashire se trouve la ville de Wigan, à égale distance de Liverpool et de Manchester, et, pour ainsi dire au pied du chemin de fer qui relie ses deux villes, s'étendant une série de charbonnages. La contrée est active et florissante. Tout ce charbon est chargé par steamers qui rativaillent à Liverpool et s'il y avait du stock, les usines de Manchester s'empresseraient de le prendre.

A quatre milles au sud de Wigan est le village d'Abram, où l'on exploite deux veines importantes : l'une, la veine d'Arley, à six cents mètres du sol; l'autre, la veine d'Orrell ou la Yard-Mine, à cinq cents mètres; cette dernière a une épaisseur de cinq pieds. L'une des exploitations n'a guère que deux années d'existence, l'autre en a le double.

Ces houillères constituent l'une des branches de la Société de secours permanent des mineurs de Cheshire.

Cette association s'est formée, il y a quelques années et s'est mise à exploiter ces deux mines, justement pour obvier aux récentes catastrophes

De 1863 jusqu'en 1871, il n'y a pas eu moins de dix explosions dans le district; et plus récemment encore, une quinzaine de mineurs ont perdu la vie au puits de la Scierie (Saw Mill Pitt) et à Ince Hall Coal Compagny. Sur l'espace de trois années, de 1868 à 1871, il n'y a pas eu moins de 317 tués.

L'explosion cette fois a eu lieu à midi, et vers trois heures on a pu commencer à descendre. 220 mineurs étaient occupés, 150 dans les galeries supérieures, 70 dans la galerie inférieure. Les malheureux enfermés dans celle-ci parvinrent à se faire entendre et on put les secourir vers sept heures. A cinq heures on parvenait déjà à sauver quelques unes des victimes.

Jusqu'à présent, on a remonté au jour une trentaine de cadavres.

On compte qu'il y en a au moins quarante et une soixantaine de blessés. Les secours ne manquent pas, les travaux de sauvetage ne se sont pas arrêtés de toute la nuit. On soigne les blessés et on les reconduit chez eux. Une quarantaine d'entre eux remontés la nuit, ont été ainsi soignés par les médecins, et portés et conduits chez eux. Quant aux cadavres, on les a déposés dans un hangar jusqu'au moment de l'enquête.

Il y a des blessures hideuses.

Beaucoup ont les trais noircis et défigurés. Juste un peu avant minuit on a ramené en haut deux victimes encore vivantes. Un malheureux du nom de Charles Scott a été scalpé jusqu'à la cervelle, qui apparait à nu. Son compagnon, un enfant encore, semble avoir perdu la raison. Il pleure et s'interrompt pour crier « Come on Jack. (Allons arrive, Jean). » Puis il se met à prier et finit par des accès de rage. Il a fallu quatre hommes pour le tenir pendant la nuit. Le pauvre enfant fait pitié; quand il est pris de ses accès de rage après ses larmes, les ouvriers qui le maintiennent pleurent à leur tour.

Tribune publique

Lyon, 25 décembre 1881.

Monsieur le rédacteur du *Réveil Lyonnais*,

Dans l'intérêt de la société, je vous prie de vouloir bien publier cette lettre.

Le service des contributions directes, laisse, paraît-il, à désirer, cette année.

Plusieurs erreurs matérielles ont été signalées. C'est ainsi qu'un de mes amis recevait, il y a quelques jours, une somma-

---

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

58

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

Le vieux policier était plus habile à suivre la piste d'un coquin qu'à sonder le cœur d'une jeune fille.

Il interrogea maladroitement.

Claire était sur ses gardes, — elle dissimula.

Rien ne vint éclairer Daniel Gaillet, qui mit sur le compte d'un tempérament fantastique et précoce les intermittences d'ombre et de soleil du caractère de la blonde enfant.

Mordu solidement, et pour la première fois, — nous le savons — car l'amour, Pierre Carnot passait de la fièvre au délire.

Le cœur avait parlé d'abord; les sens parlaient à leur tour, avec une furieuse énergie.

La jeunesse et la beauté de Claire l'enflammaient et, pour ce corrompu, la candeur et la virginité, qui l'intimidaient dans l'origine, jetaient maintenant du pétrole sur le feu.

La passion de Pierre Carnot changeait de forme.

— Les aspirations immatérielles s'envolaient, cédant la place au besoin impérieux des réalités sensuelles.

L'amoureux platonique aurait patienté longtemps encore peut-être.

Le débauché attendait l'heure avec une ardente impatience.

Deux mois s'étaient donc écoulés.

Daniel Gaillet termina son travail.

Le jour où il le porta à la préfecture de police, il rentra, la mine soucieuse.

Claire remarqua les nuages amassés sur le front de son père.

Elle s'en inquiéta.

L'idée lui vint qu'un indice ou une dénonciation l'avaient mis au fait de son amour pour Pierre Carnot.

De tous les supplices, l'incertitude est le pire.

La jeune fille voulut échapper à ce supplice et, au risque de provoquer un orage, elle questionna.

— Pourquoi donc as-tu l'air triste, père? — demanda-t-elle en embrassant Daniel. — Est-ce que quelque chose te cause de l'ennui?

Le policier fit un signe affirmatif.

— C'est vrai... — répondit-il, — je suis triste, et c'est à cause de toi.

Ces mots redoublèrent l'effroi de Claire.

— A cause de moi?... — balbutia-t-elle toute tremblante.

— Oui.

— Pourquoi?...

— Parce que je vais être obligé de te laisser seule pendant plusieurs jours...

L'enfant ne comprenait pas encore, mais elle fut immédiatement rassurée.

Du moment qu'il ne s'agissait point de son amour, peu lui importait la cause des soucis paternels.

Elle répéta :

— Seule? pendant pusieurs jours?

— Malheureusement.

— Qu'est-ce que ça signifie?

— Ça signifie que je viens de recevoir l'ordre de partir pour la Belgique?

— Qu'as-tu à faire en Belgique?

— A recueillir des indications et à prendre des notes relatives à l'approvisionnement des marchés parisiens...

Cette réponse suffira pour faire comprendre à nos lecteurs que Daniel cachait à sa fille la nature véritable de son emploi.

Elle savait qu'il était attaché à la préfecture, mais elle le croyait occupé dans les bureaux et ne se doutait point qu'il fit partie de la brigade de sûreté.

— Naturellement, — continua le policier, — je crains la solitude et l'ennui pour une gamine de ton âge... — Je suis très contrarié de te laisser seule, et je voudrais être sûr que pendant mon absence tu ne prendras pas le chagrin à cœur.

Claire, sautant au cou de son père, l'embrassa avec une effusion inaccoutumée dont le pauvre homme ne pouvait soupçonner la cause, et répondit :

— Sois tranquille, petit père... — Je ne changerai rien à ma vie habituelle. — Je travaillerai et, à part l'ennui de ne point te voir, je m'accommoderai de l'isolement...

— Tu sortiras le moins possible...

— Pour aller chercher mes provisions, voilà tout...

— Tu ne voisineras pas avec les locataires... — Tu sais que j'y tiens essentiellement.

Claire devint pourpre, mais le policier, très préoccupé, ne remarqua point sa rougeur.

— Tu m'as déjà défendu de voisiner, — répondit-elle, — et j'ai l'habitude de l'obéissance. — D'ailleurs je ne connais personne dans la maison... tu le sais bien...

— Je compte sur ta promesse...

— Tu le peux absolument...

— J'abrégerai mon absence autant que possible...

— Combien de temps doit-elle durer?

— Eh ! le sais-je ? — Huit à dix jours peut-être...

— C'est bien long... Mais enfin, puisqu'il le faut...

— J'ai fait tout pour me débarrasser de cette corvée sur un autre, je n'ai pas réussi...

— Quand dois-tu te trouver en Belgique?...

— On m'attend demain matin à Bruxelles...

— Mais alors il faut partir ce soir!...

— Oui, et je m'embarquerai par le train-poste de huit heures quinze minutes...

XLIII

— Huit heures quinze minutes! — répéta Claire, — et il en est six et quart!... C'est tout au plus s'il te reste une heure à passer ici. Heureusement, le dîner est prêt.

— Je n'ai pas faim, répondit Daniel; je prendrai un bouillon et quelques bouchées de nourriture pour me soutenir, et, si l'appétit me vient cette nuit, je descendrai au buffet de Quiévrain. Pendant que tu disposeras la table, je vais ranger dans mon sac de nuit les vêtements indispensables.

— C'est cela, père. Avant cinq minutes, tu seras servi.

Claire se mit aussitôt à la besogne, tandis que Daniel gagnait la chambre à coucher servant en même temps de cabinet de travail, enfermait sous clef tous les papiers qu'il ne voulait pas laisser en vue, disposait son petit bagage et prenait au fond du tiroir une somme assez ronde.

La jeune fille ouvrit la porte.

— Père, dit-elle, tu peux venir, tout est prêt.

Le policier s'attabla.

L'enfant ne semblait ni plus gaie ni plus triste que de coutume. Son visage exprimait un calme absolu, mais cette placide apparence n'était qu'un trompe-l'œil dissimulant une immense joie intérieure.

Le départ de Daniel, en effet, donnait à Claire une liberté absolue.

Pendant plusieurs jours il lui serait possible de recevoir Pierre Carnot sans contrainte.

A cette pensée son cœur battait avec une violence inouïe et la fièvre d'amour s'allumait dans ses veines.

Elle aurait donné beaucoup pour pouvoir annoncer au jeune homme, à l'instant même, la bonne nouvelle; ses regards attachés sur le cadran de l'horloge comptaient les minutes et les secondes, et la marche de la grande aiguille lui semblait bien lente.

Par nature et par habitude, Daniel était observateur.

En toute autre occasion il aurait sans aucun doute remarqué l'attitude indifférente de Claire et s'en serait étonné d'autant plus qu'autrefois, quand il devait s'éloigner pour quarante-huit heures, l'enfant ne parvenait point à lui cacher sa tristesse et les grosses larmes qui remplissaient ses yeux.

Mais, nous le répétons, la mission difficile qu'il allait accomplir en Belgique lui causait une constante préoccupation et ne lui laissait pas sa liberté d'esprit.

Sept heures sonnèrent.

Il fallait partir.

— Tu veux bien que je t'accompagne jusqu'à la gare, père? — demanda la jeune fille.

— Non, mon enfant.

— Pourquoi?

— Il faudrait revenir seule et je serais inquiet si je te savais dehors aussi tard.

Claire n'insista pas.

Le policier continua :

— Je vais te laisser deux cents francs... — Il est inutile de te recommander l'économie...

— Père, tu le sais bien...

— Voici dix louis... Ce sera suffisant, même si mon absence doit durer quinze jours...

— Je ne dépenserai pas la moitié de cet argent...

— C'est demain dimanche... — que feras-tu?

— Ce que je fais tous les dimanches... — J'irai à la messe de bon matin... Je mettrai le ménage en ordre... Je prendrai un livre dans ta petite bibliothèque et je lirai...

— Ne pourrais-tu aller jusqu'au cimetière?...

— Prier sur la tombe de ma mère... J'irai, je te le promets...

— Embrasse-moi, mon enfant, et pense à moi...

— Tous les jours, à toutes les heures... — M'écriras-tu?

— Pour te donner de mes nouvelles et pour t'annoncer mon retour, oui.

Daniel prit sa fille dans ses bras, la pressa contre son cœur avec l'immense tendresse qu'il éprouvait pour elle, et partit les yeux humides.

Claire était seule.

Elle se mit à la fenêtre et regarda s'éloigner son père.

Il avait disparu depuis longtemps déjà et la jeune fille restait penchée sur la barre d'appui, interrogeant la rue.

C'était l'heure à laquelle, chaque soir, rentrait Pierre Carnot.

Les deux amants échangeaient alors un long regard, et leurs yeux se parlaient à défaut de leurs lèvres.

Ce soir-là elle pourrait lui parler, non des yeux mais des lèvres, et lui dire qu'elle était libre.

Le temps passait.

Le coucou de la Forêt-Noire sonna huit heures.

Claire n'ayait point quitté la croisée et Pierre Carnot ne paraissait pas.

(A suivre.)

A PROPOS DU CAFÉ

A NOS LECTRICES

Un conseil, par exception, facile à pratiquer

C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur
Sans altérer la tête, épanouit le cœur,
A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain, de ton climat la chaleur pénétrante
Réveille tous mes sens sans trouble et sans [cahos,
Mes pensers, plus nombreux, arrivent à [grands flots
Mon idée était triste, aride, dépouillée,
Elle rit, elle sort richement habillée,
Et je crois du génie éprouvant le réveil
Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.
DELILLE.

A la lecture de ces admirables vers, il me semble, chères lectrices, voir vos narines se gonfler de plaisir, votre langue et votre palais délicieusement s'humecter, vos lèvres roses s'arrondir en un cercle charmant pour aspirer à pleins poumons le suave arôme qui réjouit le cœur du pauvre comme du riche et vient répandre dans toute notre économie une sensation de bien-être inexprimable. Car il n'y a pas à le nier, depuis que par la faute de notre première mère, le genre humain a été arraché aux délices du paradis terrestre, vous n'avez pas dégénéré; vous êtes gourmandes, *de bonnes choses, s'entend*. Etes-vous cause si la nature vous a faites si frêles et si délicates ? Etes-vous cause si elle vous a rendues beaucoup plus sujettes que nous aux influences de température et d'alimentation ? N'est-il donc pas tout simple que le goût et l'odorat se ressentent chez vous de la sensibilité exquise de vos organes et que ce qui est un défaut pour l'homme soit pour vous une qualité de plus ajoutée aux mille attraits à l'aide desquels vous savez si bien nous intéresser et nous plaire. Hélas, cette sensibilité qui vous fait ressembler à des fleurs que le moindre souffle fait pencher sur leur tige, de quels troubles dans les fonctions digestives, de quelles indispositions de toute sorte n'est-elle pas la cause ? Une de ses conséquences les plus communes est de provoquer chez la jeune femme et surtout la jeune fille des grandes villes une perte quelquefois complète d'appétit, des tiraillements d'estomac, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des palpitations de cœur, enfin un allanguissement général des forces physiques. Tous ces effets réunis proviennent d'une fluidité anormale du liquide sanguin et constituent ce que la science dans son langage imagé appelle la chloro-anémie. Pour prévenir et combattre cette maladie qui fait le désespoir de vos familles, il est une substance dont les vertus viennent puissamment aider à sa guérison. Cette substance se nomme le quinquina. Malheureusement, l'amertume qui la caractérise vient placer entre elle et le malade qui l'emploie un obstacle souvent infranchissable. Grâce aux recherches intelligentes d'un pharmacien de notre ville, cet obstacle aujourd'hui n'existe plus. En ajoutant au quinquina et à l'extrait de malt unis aux principes aromatiques du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange les propriétés de la graine merveilleuse dont l'infusion accélère le pouls, stimule le cerveau sans l'échauffer, facilite la digestion, diminue la transpiration et fortifie le système nerveux. M. Bertrand a fait du vin qui porte son nom une boisson que n'eussent pas dédaignée les dieux de l'Olympe. Aussi, chères lectrices, au cas où les symptômes que je vous ai signalés plus haut se manifesteraient chez vous, ne saurais-je mieux faire que de vous conseiller le vin Bertrand comme le spécifique le meilleur quevous puissiez leur opposer.

Éviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse Farine de santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipations, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phtisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue.—35 ans de succès. 100.000 cures, y compris celles de Mme la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart, de Desies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure no 98.714. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. — LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançàs (Haute-Vienne).

No 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, de nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans, d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne pouvoir plus faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec de maux d'estomac jour et nuit des insomnies horribles. BORREL, née Carbonnetty, rue du Balay, no 11.

Cure no 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la *Revalescière*, qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. DE MONTANEY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., **1** fr. 25; 1/2 kil., **2** fr.; 1 kil., **3** fr.; 2 kil. 1/2, **16** fr.; 6 kil., **36** fr; 12 kil., **70** fr. — Aussi la *Revalescière chocolatée* en boites, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonnes digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. — *Biscuits antidiabétiques de Revalescière* en boites de **4**, **7**, **16** et **36** fr. — Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), **8**, rue Castiglione, Paris.

Evitez toute substitution frauduleuses.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

Succursales

A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue,	**3** 0/0
A 6 mois,	**4** 1/2 0/0
A 1 an et au-dessus,	**5** 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'Etranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du *Courrier du Commerce* sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A.GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la **Ceinture PUY-LAURENT,** bandagiste, *5, rue de la Barre, Lyon.* Utile grossesse et suites de couches.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disponibilité. — Délivrance de bons à échéances fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé par

L'ACADÉMIE DE MEDECINE DE PARIS

POUDRE de BOTOT

Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT A PARIS : 229, RUE St-HONORÉ

Dépôt : 18, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, *32, rue Lanterne*

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du *Réveil Lyonnais*, rue des Marronniers, 8

Voulez-vous boire la plus bienfaisante des Liqueurs

DEMANDEZ CELLE AU

BOURGEON DE SAPIN

de P. FÉLIX et Cie

Rue Lainerie, 7, LYON

L'AVENIR DES FAMILLES

Société mutuelle d'Assurances pour la reconstitution des Capitaux

Siège Social:

Rue de la République, 61 — LYON

LISTE DES CENT NUMÉROS ayant droit au remboursement de **Cent francs** par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5	15.065	30.125	45.185	60.245
758	15.818	30.878	45.938	60.998
1.511	16.571	31.631	46.691	61.751
2.264	17.324	32.384	47.444	62.504
3.017	18.077	33.137	48.197	63.257
3.770	18.830	33.890	48.950	64.010
4.523	19.583	34.643	49.703	64.763
5.276	20.336	35.396	50.456	65.516
6.029	21.089	36.149	51.209	66.269
6.782	21.842	36.902	51.962	67.022
7.536	22.595	37.655	52.715	67.775
8.288	23.348	38.408	53.468	68.528
9.041	24.101	39.161	54.221	69.281
9.794	24.854	39.914	54.974	70.034
10.547	25.607	40.667	55.727	70.787
11.300	26.360	41.420	56.480	71.540
12.053	27.113	42.173	57.233	72.293
12.806	27.866	42.926	57.986	73.046
13.559	28.619	43.679	58.739	73.799
14.312	29.372	44.432	59.492	74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins **vingt fois** aux souscripteurs.

A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.

Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882.

Une souscription de un franc par mois payable pendant soixante mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs.

Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant soixante mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de **cent mille francs.**

Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1868.

Compie Parisienne de Voitures

L'URBAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12.000.000 DE FR.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le coupon n° 6 à détacher des actions le 1er janvier prochain sera payé à partir dudit jour aux conditions suivantes :

Actions nominative impôt déduit..... fr. 14 55
Actions au porteur, impôt déduit..... 14 03

Chez M. Henri de LAMONTA
banquier, 59, rue Tailbout
Paris

Fs DIEN, Tailleur

7, Rue Mortier, 7

Tailleur à Façon

Réparations en tous genres

L'IMPUISSANCE est guérie n'importe l'âge. Ecrire au dr Egyptien E. St-Charles à Genève. Affr. 25 c. joindre timbre pour réponse.

ON DEMANDE à louer appartement de 4 à 5 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3e ou 4e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, no 2287.

ON DEMANDE A LOUER

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112e société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

A CÉDER

PATISSERIE

Centre de Lyon. — Prix avantageux. — Facilités de paiement. On traite directement avec le vendeur. — S'adresser ou écrire à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le no 2454.

UN JEUNE HOMME

demande un emploi, s'adresser Agence Fournier, 14, r. Confort

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin : elle est la cause *médiate ou immédiate*, de la plupart des malaises, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles globules sont précisément l'élément vivifiant de ce fluide; en sorte que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphe stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et apparent; mais il y a dès lors tendance à la chlorose (pâles couleurs); la résistance vitale est sensiblement affaissée, et on constate bientôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phtisie a le plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans causer d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement), qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les malaises, l'abattement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue les organes se développent à la façon de ces plantes étiolées qui, venues sous un épais ombrage impénétrable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et dépérissent bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits.

On reconnait généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essoufflement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraine de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'inaptitude aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution notable de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le chlorose. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre qui est causée, non par une phlegmasie des muqueuses de l'appareil respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux.

Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte : les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'Elixir anti-anémique de St-Antoine.

C'est le réparateur par excellence : il régénère le sang, développe les globes rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les malaises d'une période ordinairement pénible; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Elixir un puissant cordial, qui facilite singulièrement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la sustance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxillaire, à l'aide duquel ils réparent promptement les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait de la maladie; il rend aux vieillards un service du même genre, et entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime tous les malaises qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'Elixir antianémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie.

Dr. T. A.

DÉPOT PRINCIPAL: à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON

ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AU GRAND BON MARCHÉ

18, Rue de la Barre *(en face le pont de la Guillotière)*

La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour hommes et jeunes gens, **PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.**

CHAPELLERIE

Maison RIVIER sœurs

Fondée en 1842

43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel de Ville, 80

Prix Fixes

MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON — 41, Cours Morand — LYON

SPÉCIALITÉ DE

COSTUMES D'ENFANTS

Dessins et exécution de Broderies

LINGERIE CONFECTIONNÉE

Trousseaux & Layettes

TOPIQUE BERTRAND AINÉ

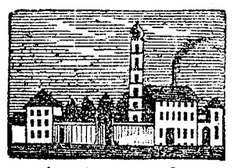

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêt de la Cour de cassation du 8 juillet 1854. — **Quarante ans de succès.** — **INFAILLIBLE** contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophthalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésies, toux rebelles, etc. *Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application.* — Prix suivant grandeur, de **50** cent. à **3** fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 21. *(Franco par timbres ou mandats).*

AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'usine ci-contre. — SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

A LOUER

Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé quai de la Guillotière, 24, au 2e. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.

Timbre-Caoutchouc

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

144, Boulevard de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET Successeur

Lyon — 87, Cours de la Liberté — Lyon

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser

S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le no 1938

AVIS

AUX

MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres, dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

L SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur, **Léon BERTRAND,** *12, rue Confort.* — DÉTAIL : Pharmacie MAZADE ET DALOZ, 14, rue d'Algérie. — Pharmacie St-POTHIN, rue Bugeaud, 21. — Pharmacie BASSET, rue Ste-Alexandre, 9 (St-Just). — Pharmacie BOISSONNET, cours de Brosses. — A GRENOBLE, pharm. Chatrousse et Marcel. — A SAINT-ÉTIENNE, pharm. Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix : 2 fr. 50 cent.

AGENCE DE PUBLICITÉ Vor FOURNIER

SUCCURSALE **SAINT-ETIENNE** *6, rue Ste-Catherine*

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

LYON — 14, Rue Confort — LYON

SUCCURSALE **GRENOBLE** *Passage Teissiere*

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès — Salut public — Courrier — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — Républicain du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticole — Gazette agricole — Monde agricole. — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction lyonnaise.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Le Petit Stéphanois.
Roanne : Avenir roannais.
Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. Petit Dauphinois.
Vienne : Journal de Vienne.
Bourgoin : Indicateur.
Allevard : Gazette d'Allevard.
Mâcon : Journal de Saône-et-Loire.
Châlon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire
Tournus : Journal de Tournus.
Bourg : Progrès de l'Ain, — Courrier de l'Ain, — Journal de l'Ain.
Trévoux : Journal
Nantua : Abeille.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

Tony Loup